COMMUNE D'EPALINGES

PLAN D'AFFECTATION COMMUNAL (PACom)

PLAN DES SECTEURS ENERGETIQUES

PLAREL

Dossier n° 2024

Version du (enquête publique) 04.05.2026

Approuvé par la Municipalité
Epalinges, le
Syndic — Secrétaire
A. Monod — D. Bally

Soumis à l'enquête publique
du au
Au nom de la Municipalité
Syndic — Secrétaire
A. Monod — D. Bally

Adopté par le Conseil communal
Epalinges, le
Président — Secrétaire
F. Puricelli — F. Gheza

Approuvé par le Département compétent
du Canton de Vaud
Lausanne, le
La Cheffe du Département

Entré en vigueur le

Plan de base établi à partir des données cadastrales du 12 janvier 2026 authentifiées par le bureau d'ingénieurs géomètres BBHN SA à Epalinges.
Géodonnées © Etat de Vaud

Authentifié selon l'art. 15 RLAT, le : ..... Le géomètre breveté : .....

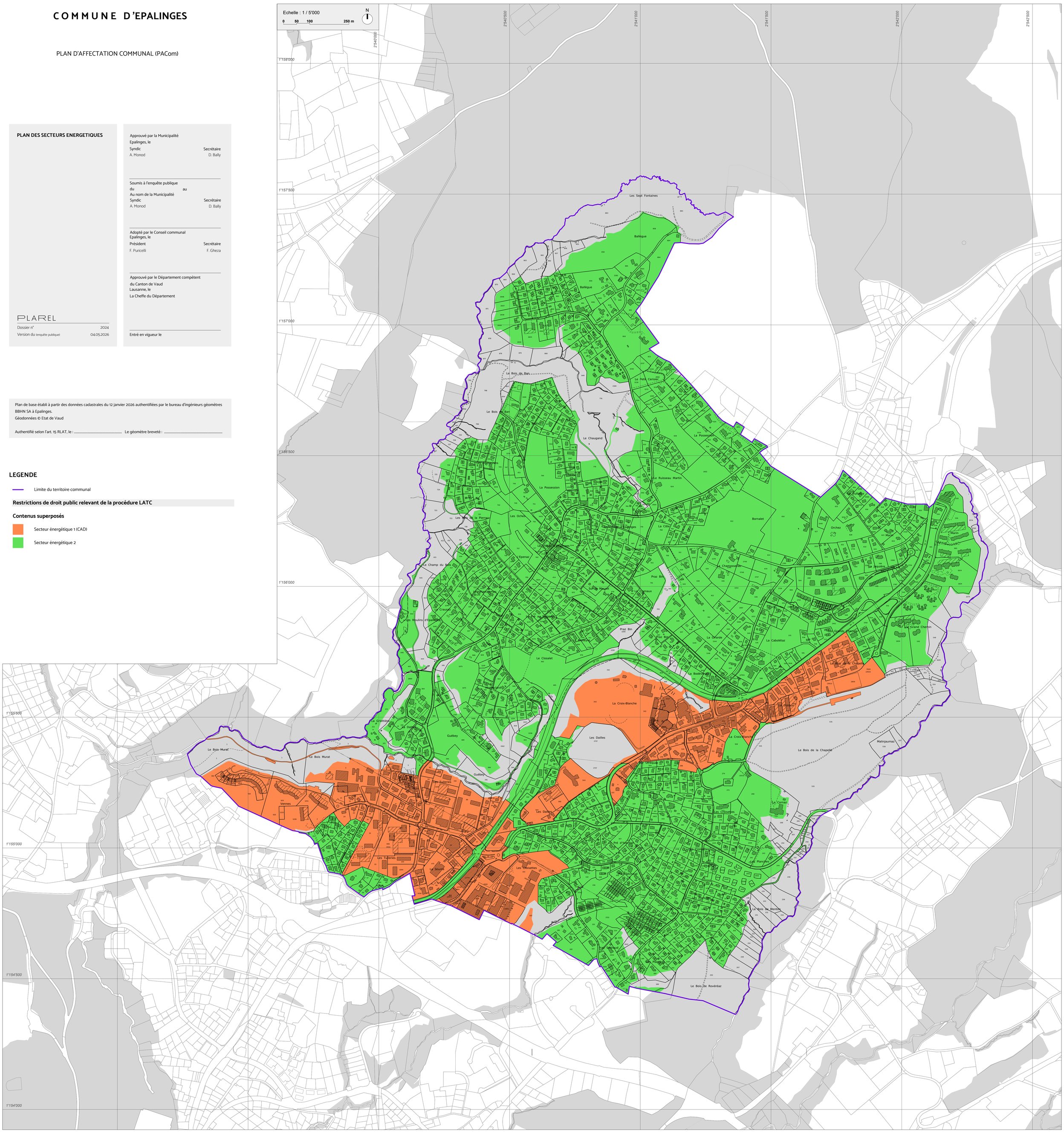

LEGENDE

Limite du territoire communal

Restrictions de droit public relevant de la procédure LATC

Contenus superposés

Secteur énergétique 1 (CAD)

Secteur énergétique 2